

Kinshasa, 30 Juin 2001

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT, EN REPOSE AU DISCOURS
DU PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DE BELGIQUE**

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Au nom du peuple et du Gouvernement congolais, au nom des filles et des fils de notre pays et au mien propre, je vous salue et souhaite la cordiale bienvenue à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, au Premier Ministre du Royaume de Belgique et à toute la délégation qui l'accompagne.

Permettez-moi également de saluer chaleureusement, à travers vous, Sa Majesté le Roi Albert II, son Gouvernement et le peuple belge.

La participation du Gouvernement belge aux festivités marquant le 41ème anniversaire de l'Indépendance de mon pays, célébré dans un contexte spécial, celui de la guerre d'agression dont mon pays est victime depuis le 2 août 1998, est une grande marque d'amitié.

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous l'avez si bien souligné, l'histoire de la Belgique ne peut pas ne pas consacrer un chapitre à la République Démocratique du Congo, car c'est un Roi des Belges qui, par son génie, parvint à doter mon pays des frontières qui sont les siennes aujourd'hui.

Nos deux peuples ont dû verser leur sang pour mettre en valeur ce pays, il s'agit là d'une page d'histoire que rien ne peut effacer, malgré les péripéties qui ont toujours entouré les relations belgo congolaises.

Il y a 41 ans, dans cette même salle, en présence du Président Joseph KASA-VUBU et du Premier Ministre Patrice Emery LUMUMBA, Sa Majesté le Roi Baudouin 1er de Belgique, sous les applaudissements d'une foule en liesse, déclarait solennellement l'indépendance de la République Démocratique du Congo.

Cette indépendance que nous célébrons aujourd'hui aura soumis notre peuple à de dures épreuves dans une longue lutte de préservation et de consolidation de sa souveraineté, lutte qui continue pour la simple raison que près de la moitié de notre territoire est encore sous occupation.

Des figures emblématiques hissées au rang de héros nationaux, Patrice Emery LUMUMBA et M'zee Laurent Désiré KABILA, sont allés jusqu'à payer le prix le plus fort, celui du sacrifice suprême.

Des massacres, des vols, des viols sont encore commis à l'endroit de nos frères et sœurs qui vivent dans les territoires occupés.

Plus de trois millions de congolais sont morts, victimes de la guerre d'agression que nous mènent le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

En dépit de cette situation déplorable, nous ne perdons pas l'espoir qu'un jour les cris de détresse des congolais seront entendus et que la Communauté Internationale mettra en mouvement des mécanismes de droit international pour rétablir la mémoire des congolais. Sur ce point précis, la République Démocratique du Congo se permet aussi de compter sur le concours du Royaume de Belgique.

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Mon rôle n'est pas de commenter la longue et riche histoire de mon pays. J'ai plutôt le devoir, ensemble avec le peuple congolais et son Gouvernement, d'y ajouter des pages qui traduisent un effort permanent pour l'amélioration du bien-être de nos populations.

Lors de mon investiture à la Magistrature Suprême, trois défis majeurs avaient fait l'objet de mes préoccupations. Le défi de la restauration de la paix que je tiens absolument à relever, puisque les deux autres en sont tributaires, nécessite, sans nul doute, l'application par toutes les parties des Accords de Lusaka.

Aujourd'hui, 30 juin 2001, 156 jours depuis que les Institutions de la République m'ont confié les lourdes charges de la Magistrature Suprême de notre pays, permettez-moi de vous indiquer le chemin parcouru en rapport avec le Dialogue Intercongolais et les Accords de Lusaka dans lesquels je me suis pleinement investi et qui demeurent, jusqu'à ce jour, deux outils importants dans le processus du retour à la paix en République Démocratique du Congo.

Le 23 février 2001, nous avons obtenu du Conseil de Sécurité des Nations-Unies la résolution 1341 aux termes de laquelle on enjoint aux troupes d'agression de se retirer sans délai du territoire congolais.

Le déploiement des forces onusiennes est effectif tandis que la liberté de circulation sur l'ensemble du territoire national, bien que timide, prend de plus en plus corps.

A ce sujet, notre souhait est de voir cette liberté de mouvement de mes compatriotes s'étendre au niveau des voies ferrées et aériennes pour permettre aux Congolais d'être davantage libres dans leur pays.

Pendant ce temps, le mandat de la MONUC qui est prolongé et assorti de nouveaux pouvoirs devrait mieux répondre' aux impératifs de la paix dans le contexte actuel.

Au niveau du dialogue intercongolais, la République Démocratique du Congo a renouvelé sa confiance au Facilitateur KETUMILE MASIRE qui est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois.

Mon vœu le plus ardent est qu'il assume pleinement sa mission, dans le respect des Accords de Lusaka, de la volonté du peuple congolais et des Institutions de la République. Dans ces conditions, il pourra conduire rapidement le peuple à une véritable réconciliation et à la paix tant recherchée.

Depuis, le 17 mai 2001, la loi n° 001/2001 libéralise les activités des Partis Politiques en République Démocratique du Congo.

Notre combat actuel vise à restituer le pouvoir au peuple, en organisant les élections libres, transparentes et démocratiques devant permettre aux Institutions du pays de conduire le peuple à un développement durable et harmonieux pour le bien-être collectif.

A mon sens, un pluralisme politique responsable, exercé dans le respect des lois de la République, est la voie la mieux indiquée pour atteindre cet objectif.

Par ailleurs, des mesures économiques et financières courageuses, commandées par le contexte, visant l'assainissement de l'environnement macro-économique et la relance de l'activité économique du pays ont été prises par le Gouvernement.

Soucieux de la bonne gouvernance et d'une gestion transparente, l'Etat va davantage recentrer ses actions dans ses fonctions régaliennes pour mieux jouer son rôle d'incitateur et de régulateur de la vie économique.

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes

Nous ne pouvons parler du processus de paix, de la démocratie et de la bonne gouvernance, sans évoquer la question des Droits Humains, car ceux-ci restent au centre de l'action du Gouvernement.

Dans ce secteur, si tout- n'est pas encore fait, nous pouvons relever aisément que les avancées sont remarquables et nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout.

Plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs aux Droits de l'Homme en général et aux Droits et Bien-être de l'Enfant en particulier ont été récemment ratifiés par mon pays.

Le processus de la démobilisation des enfants soldats et leur reclassement, afin qu'ils bénéficient de la chaleur familiale et de la scolarité comme tous les enfants de leur âge, vient d'être déclenché.

Enfin, le Gouvernement vient d'organiser la Conférence Nationale sur les Droits de l'Homme en vue de faire l'état des lieux et de proposer des remèdes susceptibles de promouvoir le respect des droits de l'homme en République Démocratique du Congo.

Je renouvelle mon engagement dans le respect des droits de l'homme afin que la République Démocratique du Congo soit réellement un Etat de Droit.

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Dans cette période de mondialisation, où la coopération est devenue la seconde nature des Etats et des peuples, la République

Démocratique du Congo est appelée à compter avec les autres pays du monde.

Le Gouvernement de mon pays, qui s'est résolument engagé dans la voie de la paix, de la démocratisation et du développement a besoin d'être accompagné visiblement dans ses efforts de relance de l'économie en vue de combattre la pauvreté et ainsi améliorer les conditions de vie de la population qui, la première, paie le prix ignoble des conflits. Dans l'état actuel où la pauvreté et la misère de nos populations s'étalent au grand jour, personne n'a le droit de chercher à prolonger leurs souffrances.

Monsieur le Premier Ministre,

Les accords qui viennent d'être signés entre nos deux pays témoignent de la volonté du Gouvernement belge d'accompagner, de manière positive, les efforts déployés par mon pays pour un retour rapide à la paix. C'est un geste concret de solidarité agissante que le peuple congolais retiendra encore longtemps dans sa mémoire.

Pour soutenir davantage ces efforts, Je demande au Royaume de Belgique d'être l'interprète fidèle de la République Démocratique du Congo auprès de l'Union Européenne en particulier, et de la Communauté Internationale en général, pour qu'ensemble nous redonnions un nouvel espoir à la population congolaise.

J'apprécie le plan d'action de la Belgique qui, dans le cadre de la relance de sa coopération, prévoit, dans son volet diplomatique, un dialogue permanent avec toutes les parties en conflit dans la Région des Grands Lacs. Car il est souhaitable qu'entre peuples on puisse vivre dans la paix et la concorde plutôt que dans la guerre qui accroît davantage la misère.

Que le 41^{ème} anniversaire de notre Indépendance soit l'occasion d'un nouveau départ pour la coopération entre la Belgique et la République Démocratique du Congo. Et qu'il puisse augurer des lendemains meilleurs entre nos deux pays, par une coopération adulte et dans le respect mutuel de nos deux peuples.

Je vous remercie.